

Compte rendu de la réunion du CA de AURORE du 12/06/2002**Etaient présents :**

Romain Dalion (BDI)
Fabien Vauchelles(BDI)
Arnaud Viltard(BDI)
Anis Affes (CIBY-Net)
Kaissar Mhenni (CIBY-net)
Fabien Appert (Flemnet)
Christelle Schone(Flemnet)
Thibault Blaiset (Flemnet)
Alexandre Vasseur (Pacatnet)
Jean Christophe Avoix (Pacatnet)
Jean Christophe Lastis (Pacatnet)

Etaient invités:

Nicolas Babut
Christophe Calmejane
Benoit Bourdin
Reda Bey

Etaient absents :

Fouad Ben Ouirane

Ordre du jour

Election du Bureau
Point sur le laser
Cas Bouftou
Divers

Election du Bureau

Le conseil d'administration a élu à l'unanimité le bureau suivant:

Jean Christophe Avoix en tant que président,
Fabien Appert en tant que Vice Président
Alexandre Vasseur en tant que Trésorier
Romain Dalion en tant que Vice Trésorier
Christelle Schone en tant que Secrétaire
Jean Christophe Lastis en tant que Vice Secrétaire

Point sur le laser

M fabien Appert a présenté les deux offres faites par Eirie et Actipole. (Devis ci joints).

Suite à la réunion du 26/06/2002 chez Azenn, l'offre de Eirie sera revue à la baisse.

On n'arrive pas à trouver des "retours" concernant des installations laser existantes réalisées par Actipole.

Pour le financement, le CROUS de Versailles semble ne pas refuser de payer la totalité du projet "laser" car cette installation fera office d'expérience pour d'autres sites.

Cas Bouftou

Un rappel du "cas bouftou" a été fait pour les personnes qui n'étaient pas présentes lors du déroulement du "cas bouftou".

M Reda Bey a démontré qu'il était conscient de la gravité de ses actes et de la responsabilité qui l'engage auprès de Aurore.

Vote de la reconnexion de M Reda Bey au réseau de Aurore : 7 voix POUR, 0 CONTRE, 3 SANS AVIS

Divers

Suite à la coupure d'électricité qui est survenue à Bures la semaine dernière, la nécessité d'acheter un onduleur a été évoquée. Le CA a décidé d'attendre d'être fixé sur le financement du laser avant de voter l'achat d'un onduleur.

Les cotisations des associations BDI, CIBY-net et Flemnet pour l'année 2000 ne sont toujours pas réglées.